Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026142DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : PISTE CYCLABLE DES TOUCHES
Création d'un linéaire bocager – Convention de travaux bocagers

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026142DE-DE

Délibération N°2026/142 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le10 juillet 2026

PISTE CYCLABLE DES TOUCHES

Création d'un linéaire bocager – Convention de travaux bocagers

Le programme Breizh Bocage, porté par la région Bretagne, a pour vocation de préserver et renforcer le maillage bocager en Bretagne afin de profiter de ses effets bénéfiques pour l'environnement et l'agriculture : amélioration de la qualité de l'eau, protection des sols, des animaux et des cultures, production de bois etc… Il consiste notamment à financer des plantations de haies par différentes collectivités engagées dans ce programme, dont l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), *via* des fonds du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Bretagne, des départements et des intercommunalités et de leurs établissements publics.

Dans ce cadre, l'EPTB dispose de subventions en vue d'intervenir dans son périmètre d'intervention, avec l'accord des propriétaires et exploitants bénéficiant de travaux sur leurs parcelles, telles que définies dans le cadre de la présente convention.

Le projet consiste en la création d'un linéaire bocager le long de la piste cyclable des Touches afin de créer une continuité écologique et de proposer un environnement propice au nourrissage et à la nidification de diverses espèces. Cet aménagement participera également au rafraichissement de cette continuité cyclable et piétonne.

Lors des aménagements et du bornage de ces derniers, une bande de 4 mètres de large avait été réservée à cet effet.

Dans ce but, il est proposé de passer une convention avec l'EPTB pour la prise en charge de ces travaux avec une participation forfaitaire de 350 € TTC de la mairie.

La mairie s'engage à respecter les plantations et à les entretenir.

Elle s'engage également avant le démarrage des travaux à déposer et reposer les éventuelles clôtures.

L'EPTB prend en charge la préparation des sols, la fourniture et la plantation des végétaux, ainsi que leur protection contre le gibier et le paillage.

…/…

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026142DE-DE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'ÉMETTRE un avis favorable à cette convention entre la Ville de Châteaubourg et l'EPTB ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0